

Renseignements 06-29-85-88-47

SITE karateclubpaimboeuf.club.sportsregions.fr

## **FITNESS** FICHE INSCRIPTION 2025/2026

Nom	et Prénom de l'adhérent						
Adre	sse						
Date	de naissance	Télép	phone				
@ma	il (bien lisible)						
Cont	act à prévenir (nom – prénom et t	téléphone					
Je so	ussigné						
	Certifie avoir pris connaissance et accepter les termes du règlement intérieur du KCPO						
	Autorise le KCPO à utiliser les photographies, films réalisés dans le cadre du club						
	AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS S'IL Y A LIEU						
	Autorise le professeur à prendre en cas d'urgence toutes décisions de prise en charge de transport ou d'hospitalisation prescrites pas le médecin appelé en cas d'impossibilité de me joindre (ou mon conjoint) ou d'obtenir l'avis favorable de mon médecin de famille qui est le Docteur tél :						
	La présente autorisation vaut pour mon enfant						
	Certifie m'assurer de la présence du professeur à l'heure du cours suivi par mon enfant (un empêchement subi pouvant survenir)						
	Bien lire le règlement intérieur						
	Fait le	Signature de l'adhérent o	u de son représentant légal				
	HORAIRES mardi et jeudi	<b>TARIF 115 € l'année)</b>					
	20 h 30 – 21 h 30	pour 2 h de cours	par semaine				
	MONTANT REGLEMENT	chèque(s) n°					
	Reprise des cours le mardi 9 septembre 20 h 30						
	Dossier à déposer au premier cours (bulletin à télécharger + règlement + décharge) <u>à déposer dans une pochette plastique</u>						

kcpopaimboeuf@gmail.com



Renseignements 06-29-85-88-47

## TAI- CHI – QI GONG FICHE INSCRIPTION 2025/2026

Non	et Prénom de l'adhérent					
Adre	esse					
Date	de naissance		Téléphone			
@m	ail bien lisible					
Con	tact à prévenir (nom – prénoi	n et télépho	ne			
Je soussigné			demeurant à			
	Certifie avoir pris connaissance	et accepter	les termes du règlement intérieur du KCPO			
	Autorise le KCPO à utiliser les	photographie	es, films réalisés dans le cadre du club			
	AUTORISATION PARENTALE	POUR LES N	AINEURS à remplir s'il y a lieu			
	prise en en charge de trans	port ou d'ho e joindre (ou	à prendre en cas d'urgence toutes décisions de spitalisation prescrites pas le médecin appelé u mon conjoint) ou d'obtenir l'avis favorable Docteur tél :			
	La présente autorisation v	aut pour mo	on enfant			
	Certifie m'assurer de la présence du professeur à l'heure du cours suivi par mon enfant (un empêchement subi pouvant survenir)					
Bien lire le règlement intérieur						
	Fait le	Signatu	re de l'adhérent ou de son représentant légal			
	HORAIRES samedi 9 h 30 – :	<mark>l1 h 00 TAR</mark> I	F 110 € l'année pour 1 h 30 de cours semaine			
	Reprise des cours le samedi 13 septembre 9 h 30  Dossier à déposer au premier cours (bulletin à télécharger + décharge + règlement) à déposer dans une pochette plastique					
	kcpopaimboeuf@gmail.com	SITE	karateclubpaimboeuf.club.sportsregions.fr			







Renseignements et **INSCRIPTION** 06- 95- 38- 89- 63

# **KARATE** FICHE INSCRIPTION 2025-2026 Inscription ou réinscription par mail

Nom et Prend	om du licencie				
Adresse					
Date de naiss	ance	Téléphone			
@mail (lisible)					
Contact à pré	venir (nom – prénom et téléphone				
Je so	Je soussigné				
	Certifie avoir pris connaissance et accepter les termes du règlement intérieur du dojo				
	Autorise le KCPO à utiliser les photographies, films réalisés dans le cadre du club				
	☐ Ne souhaite pas souscrire à l'assurance complémentaire de la Fédération				
	<b>AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS</b>				
	Autorise le professeur de karaté ou son adjoint à prendre en cas d'urgence toutes décisions de prise en charge de transport ou d'hospitalisation prescrites pas le médecin appelé en cas d'impossibilité de me joindre (ou mon conjoint) ou d'obtenir l'avis favorable de mon médecin de famille qui est le Docteur tél				
	<ul> <li>Certifie m'assurer de la présence du professeur à l'heure du cours suivi par mon enfant (un empêchement subi pouvant survenir)</li> </ul>				
	Fait le Signa	ature de l'adhérent ou de son représentant légal			
Dossier à déposer au premier cours (bulletin inscription et attestation sur l'honneur remplaçant le certificat médical à <u>télécharger sur le site</u> + règlement) à mettre dans une pochette plastique					
E	DDY COURS LE JEUDI DE 19 H – 20 H	A partir de 12 ans (né en 2013) et +			

MONTANT ANNUEL pour tous les cours 100 € (cours + licence+assurances)

Possibilité paiement en 3 chèques (40-30-30 €

reprise de l'entraînement le jeudi 11 septembre 19 h (12 ans et plus)

kcpopaimboeuf@gmail.com

SITE: karateclubpaimboeuf.club.sportsregions.fr

Bien lire le règlement intérieur



Renseignements 06 -29- 85- 88 - 47

## FICHE inscription PILATES 2025-2026

Nom et Prénom de l'adhérent Adresse Date de naissance Téléphone @mail (l'écrire lisiblement) Contact à prévenir (nom - prénom et téléphone Je soussigné Certifie avoir pris connaissance et accepter les termes du règlement intérieur du KCPO Autorise le KCPO à utiliser les photographies, films réalisés dans le cadre du club AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS à remplir s'il y a lieu Autorise le professeur ou son adjoint à prendre en cas d'urgence toutes décisions de prise en charge de transport ou d'hospitalisation prescrites pas le médecin appelé en cas d'impossibilité de me joindre (ou mon conjoint) ou d'obtenir l'avis favorable de mon médecin de famille qui est le Docteur tél: La présente autorisation vaut pour mon enfant Certifie m'assurer de la présence du professeur à l'heure du cours suivi par mon enfant (un empêchement subi pouvant survenir) Bien lire le règlement intérieur Fait le Signature de l'adhérent ou de son représentant légal

HORAIRES mardi 10 h − 11 h TARIF 100 € l'année (1 h de cours)

Reprise des cours le mardi 9 septembre (10 h 00)

<u>Dossier à déposer au premier cours</u> (bulletin inscription à télécharger + + règlement + décharge à déposer dans une pochette plastique

#### REGLEMENT INTERIEUR VALABLE POUR TOUTES LES SECTIONS

Nous proposons une facilité de paiement en 3 versements maximum. Pour un 3ème adhérent dans la même famille : une réduction de 10% sera accordée sur la totalité. Pour deux activités au sein du club : la même réduction de 10% sur la totalité sera accordée.

Une période d'essai de deux séances est proposée uniquement aux nouveaux adhérents. <u>Aucun motif</u> ne pourra justifier le remboursement de tout ou partie de l'adhésion après cette période d'essai.

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION :

#### A télécharger sur le site :

<u>attestation sur l'honneur après lecture du questionnaire de santé - fiche individuelle remplie - décharge</u> (le certificat médical n'étant plus obligatoire)- <u>règlement de l'adhésion</u> : un, deux ou trois chèques (montant rond) ou en liquides (montant total de la cotisation) une attestation de règlement sera fournie sur demande

**Pour la remise en forme**, qui a lieu dans une salle adaptée, il faut prévoir une paire de chaussures de sport spécifique,

Pour le Pilâtes, prévoir une tenue de sport,

Pour le Taï chi & Qi Gong, prévoir un pantalon ample et T-shirt + chaussons adaptés.

Pour le karaté, prévoir karaté gi (kimono)

En l'absence de l'ensemble de ces documents, il ne sera pas possible d'accéder aux cours.

- 1 Ce lieu de pratique est le vôtre, respectez-le.
- 2- Respectez les autres membres du club :
  - en ayant toujours un vêtement de sport propre (karaté-gi, jogging etc...)
  - en ne portant aucun bijou (bague, bracelet, chaîne, montre, piercing...)
  - en ayant des ongles (pieds et mains) coupés ras, ceci pour ne pas blesser vos partenaires
  - en ne faisant aucun chahut dès que vous êtes entré dans le dojo de karaté,
  - en saluant chaque fois que vous entrez ou sortez du dojo.
- 3 Soyez ponctuels.
- 4 Ne quittez jamais la salle sans en avoir demandé l'autorisation au professeur.
- 5 Toute blessure contractée lors d'un entraînement **DE KARATE** devra être signalée au responsable à la fin du cours (le club devant déclarer tout accident lié à la section KARATE à la Mutuelle Nationale des Sports sous 48 heures) pour permettre à l'accidenté une indemnisation par l'assurance
- 6 Le prix des cours est payable d'avance. Il s'agit d'un abonnement forfaitaire.
- 7 Toute absence pour quelque cause que ce soit ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

  De même toute cotisation réglée ne sera en aucun cas remboursée y compris en cas de dégradation de l'état sanitaire) (sauf longue maladie avec certificat, dans ce cas, un avoir sera accordé valable 2 ans).

Les professeurs et le K.C.P.O déclinent toute responsabilité en matière de vols ou de dégradations pendant les cours. - la MAIF (hors karaté car assurances par la licence) couvre l'adhérent pour les dommages qu'il occasionnerait à un tiers (responsabilité civile) – pour ses propres dommages, l'adhérent s'adressera à son assurance

Pour la section karaté : le club n'est en aucun cas responsable des enfants dans les vestiaires et en dehors des cours.

Pour le passage des grades, il sera tenu compte de l'assiduité.

Ce présent règlement doit être accepté dans sa totalité et appliqué par tous.

Spécifique arts

martiaux